



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La dette publique de la France est de 3 228 milliards d'euros soit 47 470 € par français et dans le même temps nous sommes le pays au monde le plus taxé avec 46.1 % du Produit Intérieur Brut ! Cherchez l'erreur...

Depuis des décennies, nous avons vécu au-dessus de nos moyens. Seule une approche équilibrée entre la croissance économique (création de richesses des entreprises) et une maîtrise des dépenses publiques (Etat, Collectivités, Sécurité sociale) peut améliorer cette situation persistante grave.

Concernant notre commune, depuis septembre 2020, le projet de ferme photovoltaïque est en cours, nous arrivons à la fin de l'instruction administrative du projet. Il restera l'appel d'offre aux entreprises et la construction, probablement en 2026, au total 6 ans avant aboutissement du projet ... et l'on nous parle d'acquérir rapidement une indépendance énergétique ! ?

Dans un registre plus agréable, je remercie le Comité des fêtes d'Annois et le club jeux du mardi soir nouvellement créés, en complément des associations déjà existantes, d'animer avec succès la vie du village.

Merci à nos agents municipaux pour leur dévouement chacun dans leurs spécialités, afin de rendre la vie au village agréable.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Le Maire

Hugues DEMAREST



INFOS COMMUNALES

État civil



Décès :



M GAILLARD Michel, le 19 février 2024.

Mme CAPRON née BERNARD Nadine, le 27 février 2024

M HURDEBOURCQ Jean-Jacques, le 27 juillet 2024

Mme DEMAREST née DESCAMPS Amy, le 28 août 2024

Mme GRAS née RAOUT Marie-Françoise, le 06 octobre 2024



Naissances



Romy LENOIR, née le 23 mars 2024

Naël GRENIER, né le 12 septembre 2024



Mariage



Mme Moine Maëlle et M LHOTTE Mathieu, le 17 août 2024



Noël

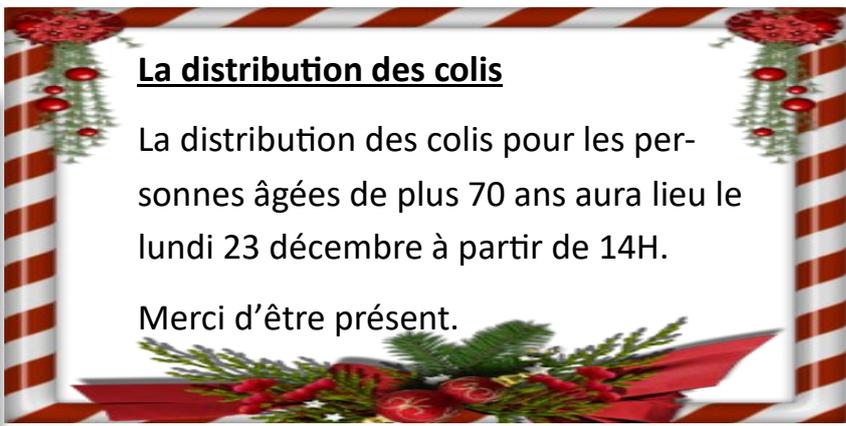
Pour les **3 à 12 ans** le samedi 14 décembre à partir de 14h00 à la salle des fêtes.

Un spectacle théâtral « La renne de Noël » et beaucoup d'autres surprises.



Vœux du Maire :

Samedi 4 janvier, 11 h 00,
salle des fêtes



La distribution des colis

La distribution des colis pour les personnes âgées de plus 70 ans aura lieu le lundi 23 décembre à partir de 14H.

Merci d'être présent.

Les Guernoules

A toutes les cousettes, brodeuses et amatrices de travaux manuels, venez nombreuses partager un moment convivial à l'atelier des GUERNOULES tous les **mardis de 14h00 à 17h30 à la salle communale.**

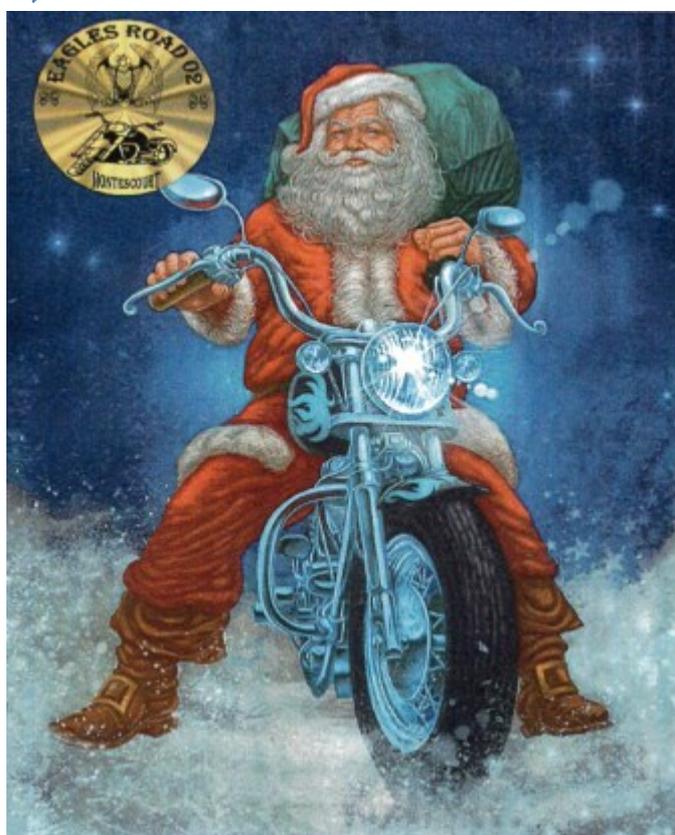
Rencontres conviviales

Madame Patin Rachel a le plaisir de vous inviter aux moments de rencontre et de convivialité accessibles à tous, au sein de votre Commune à partir du **jeudi 09 janvier 2025 à la Salle du Foyer à partir de 14h30.** Mise en place de nouvelles activités selon les aspirations de chacun. Ce rendez-vous aura lieu **chaque jeudi des semaines paires** avec une interruption en juillet et en août.

dés Tours de Jeux

Une nouvelle association est née à Annois. Elle vous accueille **tous les mardis des semaines impaires de 18h30 à 20h30 à la salle du foyer.** Julien Ancelet vous propose une multitude de jeux de société avec un accompagnement afin que vous puissiez en profiter pleinement dans une très bonne ambiance.

Les Pères Noël Motards



C'est la quatrième édition !!!

Les Pères Noël Motards du club

EAGLES ROAD 02

traverseront notre village le samedi 14 décembre 2024 de 14h00 à 14h30. N'hésitez pas à venir au devant des motos pour recevoir des friandises.

Venez nombreux car il y a également ce jour-là la fête de Noël.



UN CLUB JEUX DE SOCIÉTÉ À ANNOIS

Depuis le mois d'octobre la toute nouvelle Association "Dés Tours de Jeux" vous propose des soirées jeux de société le mardi soir deux fois par mois.

Quel succès les soirées jeux à Annois ! Vous avez été nombreux à franchir la porte du foyer communal pour jouer en famille ou entre amis aux jeux de société. Cette initiative lancée par Julien Ancelet et sa nouvelle association "Dés Tours de Jeux" a trouvé son public.

La municipalité a répondu favorablement à la proposition de Julien en mettant à disposition le foyer communal le mardi soir.

Alors si vous n'avez pas encore osé passer la porte, il est encore temps. Une adhésion sera demandée à partir de 2025 mais vous avez droit à plusieurs soirées découvertes pour vous faire une idée.



Un projet de ludothèque ambulante est en cours sur le territoire.

Le jeu est un excellent support pour créer du lien que ce soit au sein des familles mais aussi pour lutter contre l'isolement des plus fragiles et notamment nos anciens. Alors pourquoi ne pas aller de villages en villages pour créer ces moments de partage tous ensemble.

Des prestations et animations.

L'association propose la location de jeux Géants avec ou sans animateur, des animations jeux de société, du team building... Peu importe l'occasion, que ce soit pour des particuliers, des associations ou des entreprises, nous adaptons nos formules et sommes à l'écoute pour personnaliser au mieux vos moments festifs ou professionnels.

Agenda : Reprise le Mardi 14 Janvier de 18h30 à 20h30

Cotisation 2025 : 10€/pers

- **20€/Foyer**
2 Soirées découvertes gratuites





Comité des fêtes d'Annois
— Pour vous —

Cette année 2024, un comité des fêtes a été créé avec déjà quelques activités !



Première réunion du comité des fêtes et petits cadeaux de bienvenue.



Première marche
Matinée en famille et entre amis. À la découverte du village. Tombola
100% gagnante



La fête des voisins

Un moment où le village s'est réuni et a profité ensemble d'un concert gratuit.

Randonnée nature en famille et entre amis

A vos baskets !!

Rendez-vous dimanche 8 septembre 2024 à la salle des fêtes d'Annois à 9h15. À l'issue un verre de famille sera offert. Sur place des surprises!!! Et le marché du comité des fêtes!

☎ 06 70 28 97 41
✉ cdfannois@gmail.com

Le comité des fêtes d'Annois organise des marches découvertes sur le thème "découvrir sa commune et son territoire en trois parties. Voici la deuxième!

2€ de participation gratuit pour les - 12 ans

La randonnée champêtre en famille et entre amis, avec son petit marché du comité.



Le beaujolais nouveau

PASS PERMIS CITOYEN

LA MUNICIPALITE D'ANNOIS

PRINCIPE DE GENERALITE

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour les jeunes.

Afin de faciliter leur autonomie, la Municipalité d'Annois met en place un dispositif « PASS PERMIS CITOYEN » destiné aux jeunes du village qui souhaitent obtenir leur permis B.

Ce dispositif a pour objectif de promouvoir l'action citoyenne auprès de notre jeune population. L'action citoyenne menée permettra de financer une partie du permis de conduire à la hauteur de 300 € en contrepartie d'un engagement citoyen auprès des services de la Municipalité de 35 Heures (travaux paysagers, entretien des caniveaux, peintures, entretien cimetière et autres missions d'intérêts citoyens...). **Ce dispositif s'inscrit en complémentarité de celui du Conseil Départemental « CAP JEUNES »** qui co-finance cette mission à hauteur de 100 € pour ces mêmes 35 H.

Il est donc proposé aux jeunes qui s'inscrivent au PASS PERMIS CITOYEN de solliciter l'aide du Conseil départemental en parallèle (voir site www.aisne.com).

Cette action organisée par le CCAS de la Commune d'Annois sera limitée à l'octroi de **2 PASS PERMIS CITOYEN** pour l'année 2025.

En fonction des candidatures déposées, une commission déterminera les dossiers retenus.

Constitution des dossiers :

Être âgé de 16 à 22 ans

Habiter à ANNOIS

Passer son permis B pour la première fois

Être inscrit ou s'inscrire à l'auto-école Montescourtoise GOLOTVINE ou Centrale Auto-école de Flavy-le-Martel

Être titulaire ou non du code (conduite accompagnée)

Être scolarisé ou non

Conditions d'attribution :

Le bénéficiaire s'engage à effectuer une mission d'intérêt volontaire au service de la Mairie d'Annois d'une durée de 35 heures sur 1 semaine pendant la période estivale du mois de juillet ou de vacances.

La période précise sera déterminée en amont avec le bénéficiaire, ainsi que le service d'accueil, le lieu, les horaires et le type de mission qui lui sera confié.

Une convention d'engagement tripartite sera signée entre le bénéficiaire, le CCAS de la Commune d'Annois et l'auto-école Montescourtoise ou Centrale Auto-école de Flavy-le-Martel pour officialiser la démarche de part et d'autre. Cette valorisation ne sera attribuée qu'une seule fois au bénéficiaire.

[DEPOT DES CANDIDATURES EN MAIRIE JUSQU'AU 13 FEVRIER 2025](#)

Cap'Jeunes à Annois : le Pass Permis Citoyen en 2024

Aux vacances scolaires , **Lucas et Johanna** ont travaillé d'arrache-pied dans notre village.

En effet, ils se sont penchés, courbés, ... pour arracher des herbes indéliques et envahissantes...

Lucas et Johanna ont ravivé les couleurs éclatantes de notre village :

plantation par-ci, peinture par-là...désherbage ici et là.

Ils ont donc tous deux travaillé pendant une semaine, **Lucas** en avril, et **Johanna** en juillet.

Prenons un instant et regardons ensemble quelques moments de leur semaine :



Pour info : Les volontaires pour 2025 sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

Cécile sera ravie de vous accueillir et de vous expliquer la démarche à suivre pour l'inscription.

Infos pratiques



France Services
Proche de vous au quotidien

Carte nationalité d'identité / Passeport

RÉGION HAUTS DE FRANCE

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

SAINT-SIMON

Vous pouvez dès maintenant effectuer votre demande de Carte d'identité et votre Passeport dans la Maison France Services à Saint-Simon.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 23 65 70 54 pour obtenir votre rendez-vous.



Accompagnement dans divers domaines :

- L'emploi
- La santé
- La retraite
- Le logement
- Le transport
- La famille
- Les finances
- L'accès au droit

Maison France Services
Place du Général de Gaulle 02640 ST-SIMON
03.23.65.70.54 / rpsaintsimon02@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Commune ▾

Vie municipale ▾

Vie pratique ▾

Tarifs municipaux ▾

Annois au fil du temps ▾



Contacts

Agenda

Comptes rendus conseils municipaux

Sur le site de la commune d'Annois, vous pouvez retrouver les comptes rendus des conseils municipaux et d'autre infos. Pour cela rendez vous à :

<https://annois.fr/>



Annois - 02480

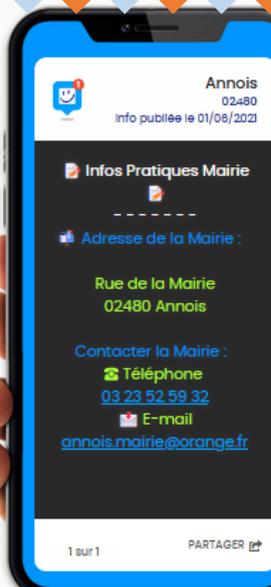
La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.



Rue de la Mairie
02480 Annois

03 23 52 59 32

annois.mairie@orange.fr



Pour connaître les informations en temps réel dans notre commune, téléchargez l'application « PanneauPocket » sur votre smartphone, recherchez Annois et mettez le comme favori.

Dans cette application vous pourrez également trouver les infos de la gendarmerie de Saint Quentin.

Vous pourrez également consulter l'actualité d'autres communes autour d'Annois.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?



TOIT

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT :

DP

CREATION FENÊTRE

DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE

DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Commémorations du 08 mai et du 11 novembre 2024

Discours officiel du 11 novembre lu par Monsieur le Maire puis dépôt de gerbe.

Énumération par Monsieur le Maire du nom des anciens combattants d'Annois de la guerre 14-18, morts pour la France et des civils morts en déportation puis un hommage est rendu au cimetière d'Annois sur les tombes des anciens combattants.



Fête de 14 juillet 2024

Cette année encore nous avons pu fêter le 14 juillet. C'est dans un climat de joie, de bonne humeur et sous un soleil magnifique que nous nous sommes retrouvés autour d'un bon jambon cuit à la broche avec une animation musicale proposée par « Pam et Stan ». Pour finir en apothéose, nous nous sommes retrouvés sur la place Guinoiseaux pour s'adonner aux jeux toujours très prisés.



La vie dans la commune



Voir et revoir la vidéo de Matélé : « Au cœur des communes » à propos de notre village.

Vous pouvez la retrouver sur le site :

<https://annois.fr>

« Visiter Annois, c'est plonger dans

un univers où histoire, nature et convivialité se mêlent harmonieusement. Que vous soyez en quête de détente, de découvertes ou d'échanges humains, ce village vous promet une expérience inoubliable. Venez flâner dans ses ruelles, respirer l'air pur des marais et partager des instants de vie avec des habitants passionnés par leur terroir. Annois n'est pas seulement un lieu à voir, c'est une aventure à vivre, une immersion dans un monde authentique où chaque moment devient un souvenir précieux. Alors, laissez-vous séduire par ce charmant village ! »



Une belle distribution sous le soleil.



Production maraîchère peu abondante et plutôt décevante cette année : météo capricieuse ! En effet les plants de courgettes... ont poussé de façon timorée, ils ont végété ; comme les pieds de rhubarbe qui ont donné des bâtons tout fins et peu sucrés.

Comme à la maison !

Par contre les artichauts étaient au rendez-vous ! Servez-vous et distribuez-les à des voisins.

Peut-être en replanter par-ci, par-là dans le village.

Mais avant, revenons sur la nouvelle zone de maraîchage évoquée l'an dernier.

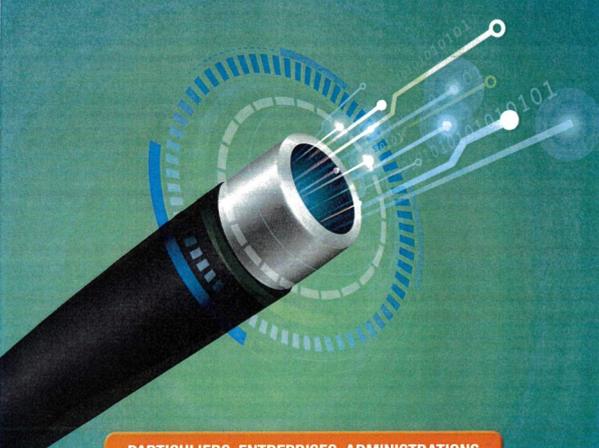
Elle a permis de récompenser les efforts de Jean-Marc : potirons et potimarrons étaient bien au rendez-vous.



12



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE
 DANS VOTRE VILLE AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2025
**ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL
 ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE**



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix, pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée à vos besoins avant la date de fermeture.



ATTENTION

Fermeture définitive du réseau cuivre à ANNOIS le 31 janvier 2025

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus

mo-

ATTENTION



BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.

Article 1er : Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit anormalement intense causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Article 7 : Les occupants de locaux, d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que **le voisinage ne soit pas troublé** par les bruits émanant de ces lieux tels que ceux provenant **d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers** ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces lieux.

Article 8 : Les travaux **de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

La fiscalité à Annois en 2024, explications...

Comment est calculée votre taxe foncière ?

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien par les taux d'imposition applicables. Votre avis de taxe foncière comprend une taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculée selon la même méthode avec un taux spécifique.

La base imposable ?

Elle dépend d'une valeur référence de votre bien, qui peut varier si votre bien a fait l'objet de travaux importants par exemple.

Afin de tenir compte de l'inflation, elle est revalorisée par l'état automatiquement chaque année pour toutes les communes (+3.9 % en 2024 et +7.1 % en 2023), **soit 11 % en 2 ans !!**

Elle tient compte des abattements et exonérations prévus par la loi.

A Annois, pour l'année fiscale 2024, comme en 2023, le Conseil Municipal a décidé :

De **ne pas augmenter** les taux d'imposition communaux (et ce depuis le début du mandat)
De **baisser les taux d'imposition** de 43.25 % à 41.56 % afin « d'effacer » la hausse de 3.9 % liée à l'inflation imposée par l'état. (Feuille d'impôt, colonne commune taux 2023 et 2024).

Malgré tout ma taxe foncière a augmenté ?

La commune ne peut pas agir sur les colonnes « intercommunalité » et « taxes ordures ménagères » qui sont de la compétence de l'Agglo du St Quentinnois.

Le Conseil Communautaire de l'agglo a décidé d'appliquer les 3.9 % qui entraine l'augmentation de la taxe de l'intercommunalité ainsi que la taxe des ordures ménagères.

DÉBITEUR(S) LÉgal(AUX)	
Identifiant	Droit
	Désignation et adresse

Taux foncières 2024	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	43,25 %	%	5,00 %	%	12,95 %	%	
Taux 2024	41,56 %	%	5,00 %	%	12,95 %	%	
Adresse							
Base	1484		1484		1484		
Cotisation	617		74		192		883
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2023	618		71		185		
Cotisation 2024	617		74		192		883
Variation	-0,16 %	%	+4,23 %	%	+3,78 %	%	

Commune

Agglo

ordures ménagères



Les conséquences budgétaires pour la commune ?

Cette décision du Conseil Municipal entraîne l'absence d'une recette fiscale communale d'environ 5 000 € qui se retrouve donc dans la poche des administrés propriétaires car ils ne paieront pas cette augmentation d'impôts supplémentaire (+3.9 %).

Annois en 2024 :

- fait partie des 1.2 % des communes au niveau national qui ont baissé leur taux de taxe foncière entre 2023 et 2024.

- est la commune dont le taux d'imposition en foncier bâti est le plus faible (41.56 %) au sein de l'ex-canton de St Simon (12 communes environnantes), sachant que la moyenne est de 45.83 % et la plus élevée est de 57.75 %.

Cette politique fiscale de la commune de ne pas appliquer les indices inflationnistes imposés par l'état (+7.1% en 2023 et +3.9% en 2024) a **permis de ne pas alourdir de plus de 11 % votre taxe foncière bâti en 2 ans.**

Concernant les logements locatifs communaux :

La commune possède 4 logements locatifs.

Dans un contexte économique inflationniste et afin de préserver le pouvoir d'achat, Il a été décidé de ne pas appliquer pour la 3ème année consécutive de façon exceptionnelle l'augmentation des loyers par application de l'Indice de Référence des Loyers. (3^{ème} trimestre 2024, + 2.47 %).

Cependant, au vu de l'évolution du contexte économique et budgétaire de la nation, et bien que les finances de la Commune soient saines, il est raisonnable que cette politique fiscale communale soit reconsidérée pour les années à venir car :

-Le pic inflationniste est passé (6% en 2023, 2% en 2024).

-Il faut se préparer à une baisse des dotations (subventions) de la part de l'état auprès des communes (coupes budgétaires).

Plantation de 5 « super arbres » sur les places !!

L'arbre **Paulownia** doit son nom à Anna Pavlowna, Princesse des Pays-Bas. En raison de la beauté et de la noblesse de l'arbre Paulownia, également appelé « Arbre impérial », celui-ci est largement utilisé comme arbre ornemental dans les espaces verts privés et publics. Au Japon, les feuilles des Paulownias sont utilisées comme emblème pour honorer les personnages méritants.

Un arbre capable de redonner de l'oxygène à la planète.

Le dioxyde de carbone (CO₂) est un des gaz responsables du réchauffement climatique. Le Paulownia est un arbre qui peut absorber 10 fois plus de CO₂ qu'un arbre classique (chêne ou hêtre) et qui peut produire 4 fois plus d'oxygène.

Une vitesse de croissance exceptionnelle.

Dans certaines conditions, 3 ans après plantation il peut mesurer entre 4 et 7 m, son port étendu et ses larges feuilles permettent ainsi de former des îlots de fraîcheur.

Un bois imputrescible, léger et très résistant.

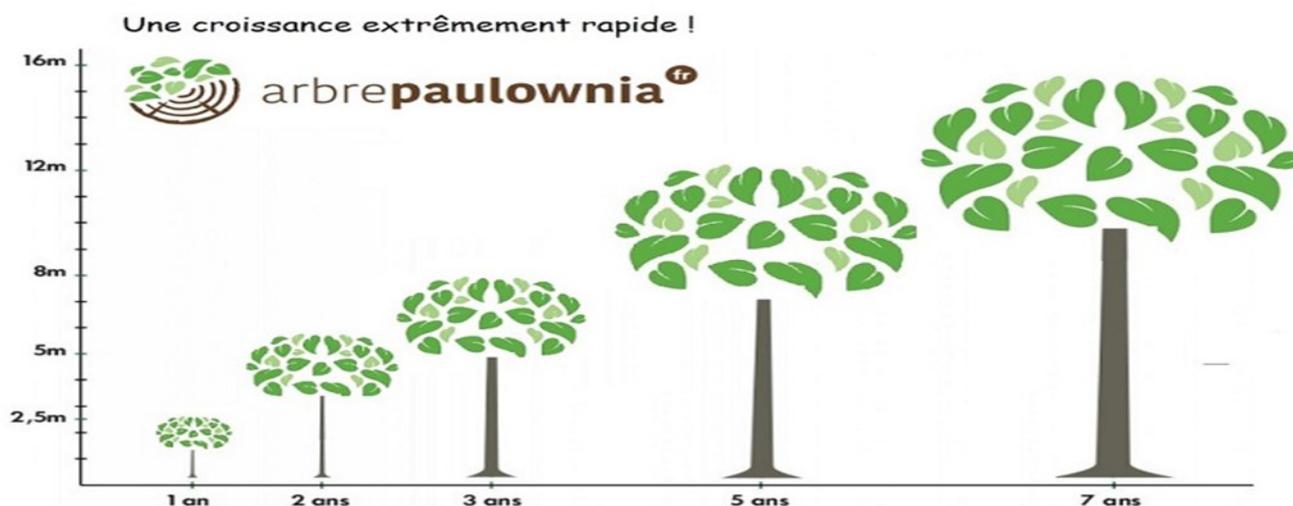
Appelé « L'aluminium du bois », ce bois extrêmement résistant qui brûle difficilement est utilisé dans la construction, la fabrication de meubles, d'instruments de musique, de planches de surf et dans bien d'autres domaines.



Plantation en août 2024



Arbre mellifère en floraison



Espérons que « l'arbre impérial » trouve à Annois les conditions de son épanouissement !

A quoi servent mes impôts ?

Bâtiments communaux :

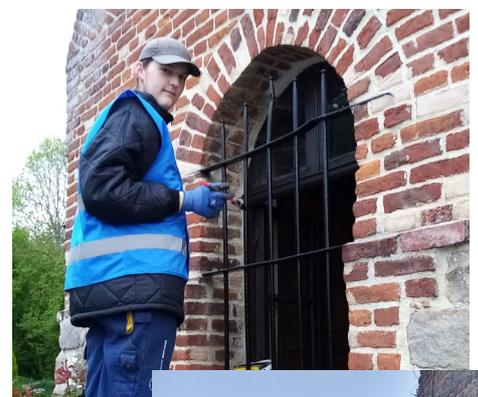
- lasure bois sur les bâtiments (portes, poteaux...) : PASS PERMIS CITOYEN
- Réfection du bâtiment technique rue de la mairie et mise à disposition au nouveau comité des fêtes.
- Réfection du parvis de notre église St Martin.
- Création d'un nouveau bâtiment technique par notre Agent communal.
- Changement de la chaudière gaz du logement locatif au 4 rue de la mairie.
- Remplacement des 3 vitrines d'affichage de la mairie.
- Enlèvement d'une cheminée de la mairie (menace d'écroulement) et réfection de 2 cheminées (solins) du logement locatif au 4 rue de la mairie.

Réseaux/voirie :

- Commencement des travaux d'enfouissement des réseaux : carrefour rue de Ham, rue de Flavy-le-Martel, rue de la mairie.

Embellissement/agrément :

- 3^{ème} phase de plantation de haie en séquences (rue de la mairie).
- création et pose par notre Agent communal d'un banc communal.



La décharge sauvage, un fléau qui peut coûter très cher aux responsables...



Frigo de 200 L plein, sacs d'ordures ménagères, tôles d'amiantes ciments...

Il arrive que le maire arrive à gérer « en interne » ce genre d'incivilités en contactant directement les responsables et en leur demandant de nettoyer, dans un délai imparti, leurs méfaits sous peine d'amende.

Ce jeudi 19 septembre je reçois un SMS d'un habitant du village me demandant d'agir concernant un dépôt sauvage sur sa propriété entre Flavy et Cugny. Me rendant sur place je constate qu'un camion benne a déversé durant la nuit, environ 10 m³ de déchets variés issus probablement d'une rénovation de maison !!!

Vu l'ampleur du dépôt sauvage, je décide de contacter la Brigade environnemental de l'Agglo, mais celle-ci n'est pas disponible avant lundi...

Je contacte mes collègues maires afin qu'ils visionnent leurs caméras sur l'axe Cugny /Flavy durant la nuit du mercredi au jeudi. Un camion est signalé sur Flavy...

Après plus ½ heure de recherche dans les détritrus, les indices tombent : ticket repas, emballages sandwichs provenant de la zone commerciale de Muille Villette, puis le Graal : un nom sur un emballage de livraison AMAZON avec l'adresse et un N° de portable.

Je me rends à l'adresse indiquée : il n'y a personne, mais sur la boîte aux lettres le nom correspond . Par la fenêtre je constate que la maison vient d'être rénovée, de plus la poubelle contient des ordures ménagères récentes donc cette maison est bien habitée...

Le lundi 23 septembre en présence du propriétaire des lieux, je remets tous les indices au Brigadier-Chef, ce dernier informe que le propriétaire a le choix de nettoyer lui-même ou d'appeler ORTEC et de faire payer la facture dans le cadre de la procédure...

Il précise que la procédure a des chances d'aboutir étant donné les preuves accablantes.

Le 16 octobre le Brigadier-Chef me confirme que lors d'une audition les auteurs présumés ont reconnu les faits mais qu'ils ont délégué l'évacuation des déchets à une équipe de Chauny suite à une annonce sur Facebook...

Le 17 octobre, le Conseil Municipal prend une délibération sur le montant de l'amende forfaitaire délictuelle (de 900 à 1500 €) à octroyer. La commune par la voix du maire se porte partie civile et porte plainte.

Le 18 octobre, le propriétaire des lieux évacue les déchets.

Le 16 décembre 2024, Le Prévenu est convoqué par le tribunal judiciaire de St Quentin afin de condamner le producteur de déchets à verser à la commune d'Annois la somme de 900 €.

La municipalité remercie la Brigade Intercommunale de l'environnement pour la gestion efficace du dossier judiciaire.

Le Maire

Hugues Demarest

Nature de l'incivilité	Pour mémoire rappel du montant de l'amende pénale	Montant de l'enlèvement par nos services (matériel et personnel)
Déchet de toute nature abandonné sur la voie publique ou chemin rural. R633-6 du Code pénal	135 €	400 €
Dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule. R635-8 du Code pénal	1 500 € (et possible confiscation du véhicule)	900 €

Délibération prise par le Conseil Municipal à l'unanimité le 17 octobre 2024.

Quelques souvenirs de 2024 à l'école...

Durant l'année 2024, les élèves de l'école du Centre et Paradis ont vécu différents projets de classe et sorties visant à favoriser les apprentissages et à permettre une ouverture culturelle et sociale. Voici quelques photos qui en témoignent...

La galette des rois :



Janvier 2024, dégustation de la galette des rois à l'école. **Mia**, reine d'un jour, avec ses camarades.



Opération pièces jaunes



Diplôme remis aux élèves pour la participation de l'école à l'opération pièces jaunes.

Faune explo à l'école

Mia, impressionnée par la mâchoire présentée par M. Boyaval lors de sa venue avec son épouse à l'école en mars dernier.



La flamme olympique



En Mai dernier, les élèves de Mme Massias et de Mme Montay réceptionnaient la flamme olympique amenée par les classes de M. Ténot et M. Bocquet.



Sortie à Cap Aisne pour les GS, CP de Mme Gilain, les CE1 de Mme Liénard et les CE2 de Mme Montay. Emile Julian au premier plan...



et

Kermesse de l'école en juin



Et en ce début d'année scolaire...



Jour de rentrée en petite section pour Mathis.

La semaine du goût à l'école



Mathis coupe les pommes en petite section chez Mme Massias.



Jade et Julian en pleine dégustation dans la classe de CP de Mme Marcel.



Noé en pleine action lors des ateliers de la classe cirque en novembre dernier (classe de CE1 Mme Liénard).



Cycle piscine pour les GS – CP – CE1

Retour de piscine épuisant pour Eden et Sacha !



Infos

Présédys et Annois.

Bonjour chers Alnétiens et chères Alnétiennes.

Je suis Nolwenn Riobé, 21 ans, et je suis actuellement étudiante en dernière année de licence en professorat des écoles. Cette année encore, je voudrais vous parler de l'association dans laquelle je suis bénévole : l'association Présédys02. Il s'agit d'une association qui aide les enfants porteurs de troubles dys et qui, de fait, peuvent développer des difficultés scolaires. Notre rôle est donc d'aider ces enfants en leur fournissant du matériel informatique adapté pour leur permettre une scolarité aménagée. Mais alors, **comment** arrivons-nous à **obtenir ces outils informatiques** ? Tout simplement grâce au recyclage d'affaires scolaires (notre boîte est à la mairie !) que nous envoyons à une entreprise partenaire qui, en échange, nous donne les fonds pour avoir les fameuses réglottes scanners.



Cette année, je voulais vous faire part de quelques chiffres concernant l'association pour mieux la connaître.

En 2023, **7 enfants** ont été équipés d'un scanner grâce aux dons d'affaires scolaires usagées. En moyenne, un scanner coûte entre 150 et 200 euros, ce qui peut être difficilement accessible pour certaines familles. C'est en partie grâce à vous que nous avons pu équiper ces enfants, chers habitants d'Annois, alors merci et bravo à vous ! En tout, l'an dernier, 838 kilos d'affaires usagées ont été récoltés.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que Présédys02 s'installe au pôle Dys au 2 rue Louise Hugues à Saint-Quentin. Et dès janvier, nous mettrons en place des permanences de 2h, deux fois par mois, animées par différents intervenants. Les premières permanences : l'aide aux dossiers. Nous aiderons les familles à remplir des dossiers MDPH, RAPO, ... Nous prendrons les demandes d'équipement et nous donnerons divers conseils d'aménagement. Puis, pour les permanences suivantes, nous organiserons des "cafés-parents" où nous créerons avec les enfants des activités ludiques : apprendre plus simplement en s'amusant !

Un grand merci à tous ceux qui permettent d'aider ces enfants.

Rappel : Une boîte en mairie attend vos fournitures de bureau usagées.



Petit moment d'Histoire : le crash d'avion du 24 février 1965 à Annois

Le 24 février 1965 à 12h15 un avion de chasse s'est écrasé dans une carrière à Annois au lieu-dit « le bois d'Annois » à proximité des marais. L'équipage est décédé sur le coup (certificats de décès en mairie). Il s'agissait du pilote, le Capitaine GUEDES (Croix de la Valeur Militaire) ainsi que du navigateur- radariste le Sergent QUIGNON. Ils étaient à bord d'un avion de chasse de type SNCASO 4050 Vautour II N.

Le Navigateur Radariste en place arrière fournit au pilote en place avant les informations reçues d'un radar de bord situé dans le nez de l'avion, information devant permettre au pilote de se positionner dans l'espace afin que l'armement dont il dispose (canons/missiles) entre dans son domaine d'utilisation et ainsi assurer un ou des tirs devant conduire à la destruction de l'objectif assigné.

Leur mission de vol était dans le cadre de la défense aérienne :

« Surveiller l'espace aérien national, détecter et évaluer toute menace aérienne, fournir aux autorités militaires et civiles responsables des éléments de décision à prendre, s'opposer aux attaques du territoire national par la voie des airs. » Les causes du crash sont inconnues.



Source : Mr le Major Jean Pierre CALKA, ancien Contrôleur aérien militaire.

Et si on remontait un peu le temps ...

Merci à madame Dessaint d'avoir ouvert une nouvelle fois sa malle au trésor afin de nous offrir cette photo de classe de l'école d'Annois. L'année est incertaine mais le souvenir est tout autant magnifique. Vous reconnaitrez-vous ?



Mme Dessaint

Brigitte Mouffier	? Da Costa	Pascal Laglenne	Laurent Moine	Christophe Olivier	Christelle Goût	Fabienne Bibaut	Pascale Mennechet
----------------------	---------------	--------------------	------------------	-----------------------	--------------------	--------------------	----------------------

Elisabeth Da Costa	Victor Da Costa	Sébastien Dessaint	David Desbonnez	Marie Alice ?	Philippe Goût	Nicole Mouffier	Séverine Brunel	Christelle Mégret	Karine Mouffier
-----------------------	--------------------	-----------------------	--------------------	------------------	------------------	--------------------	--------------------	----------------------	--------------------

Katia Mouffier	Christophe Boulangier	Roland Anacleto	Nathalie Couvent	Laurence Desbonnez	Sylvie Laglenne	Delphine Blondeaux	?	Ludovic Brunel
-------------------	--------------------------	--------------------	---------------------	-----------------------	--------------------	-----------------------	---	-------------------